

Rapport N° 132 au Conseil communal de Nyon (avec clause d'urgence)

Collation de la bourgeoisie d'honneur de la ville de Nyon à Madame Gabrielle Ethenoz-Damond

Au Conseil communal de Nyon

Nyon, le 29 septembre 2009

Mesdames les Conseillères,

Messieurs les Conseillers,

La commission composée de Madame Madeleine Chanson, de Messieurs Maurice Gay, Albert Graf, Christian Pühr, Téfik Rashiti, Frédéric Tschuy et Jacky Colomb, Président et rapporteur s'est réunie ce jour pour examiner le préavis mentionné en titre. Monsieur le Syndic Daniel Rossellat a pu nous donner toutes les explications et répondre aux questions des commissaires. La commission le remercie de sa présence.

Ce n'est pas souvent que la bourgeoisie d'honneur est accordée à une citoyenne ou à un citoyen de la ville. Il y faut de bonnes raisons, avoir rendu des services importants au pays, au canton ou à la commune, ou s'être distingué par des mérites exceptionnels. C'est ce que dit en substance l'article 16 du Règlement sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de Nyon du 12 août 2009.

La commission estime qu'il convient d'accorder à Madame Gabrielle Ethenoz-Damond la bourgeoisie d'honneur de la ville de Nyon. C'est ainsi l'engagement de toute une vie au service de la communauté que le Conseil communal désire reconnaître et récompenser.

Madame Gabrielle Ethenoz-Damond siège au Conseil depuis près de cinquante ans, ce n'est pas qu'une tranche de vie mais bien une vie entière d'engagement et cela a débuté bien avant, sur le terrain des petites et grandes injustices dont souffrait le monde ouvrier d'alors.

Cette source d'inspirations et de convictions l'a conduite dans ses premiers espoirs politiques, ses combats pour faire avancer la démocratie et la cause des femmes dans ce pays, à une époque où le pouvoir ne se partageait pas volontiers et où les privilèges de certains étaient encore bien gardés.

C'est aussi le courage d'avoir osé entreprendre, d'être une pionnière, la première femme Conseillère communale et même la Présidente de ce Conseil.

C'est bien sur une grande considération envers Madame Gabrielle Ethenoz-Damond qui s'exprime à travers cette nomination mais nous osons espérer que ce sera aussi un honneur pour chaque membre de ce conseil d'avoir le privilège de lui accorder le titre de bourgeoise d'honneur de la ville de Nyon.

Conclusion

Pour les services rendus à notre pays, au canton de Vaud et à la commune de Nyon, pour son engagement constant au sein du Conseil communal depuis un demi siècle, pour ses luttes militantes pour le droit de vote et la cause des femmes, la commission vous demande Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

Vu le préavis N° 132 concernant la collation de la bourgeoisie d'honneur de la ville de Nyon à Madame Gabrielle Ethenoz-Damond,

Ouï le rapport de la Commission concernant l'étude de cet objet,

Attendu que le dit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

D'accorder, en reconnaissance des éminents et signalés services rendus à la cause des femmes et de son engagement constant pendant 50 ans dans la vie politique de la ville de Nyon, et conformément aux dispositions de l'article 16 du Règlement du 12 août 2009 sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de Nyon, la bourgeoisie d'honneur à Madame Gabrielle Ethenoz-Damond.

La Commission

Madeleine Chanson

Maurice Gay

Albert Graf

Christian Puhr

Téfik Rashiti

Frédéric Tschuy

Jacky Colomb, Président et rapporteur